FOLKLORE /

LA MÉMOIRE ANCESTRALE À L'ŒUVRE AUJOURD'HUI /

RHIZOME / LES COLLECTIVES /

VILLE DE DRAGUIGNAN /

CHAPELLE DE L'OBSERVANCE /

OCTOBRE 2027 – JANVIER 2028 /

APPEL À PARTICIPATION /

PREAMBULE

Créée en 2025, l'association RHIZOME est implantée à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, son rayon d'action lui, s'étend sur l'ensemble du territoire provençal (PACA). RHIZOME se veut porteuse de projets artistiques afin de promouvoir la création locale, nationale et internationale en milieu rural, de favoriser les échanges entre différents publics, de rendre la culture accessible à tou.te.s, de construire un réseau solide d'acteurs culturels et de créer des liens vivants entre le patrimoine matériel/immatériel de la région et l'art en train de se faire.

À ce titre, RHIZOME ambitionne d'organiser chaque année le festival nomade LES COLLECTIVES. Par cette initiative, elle invite les artistes locaux à penser leur territoire à partir d'une thématique commune. Son objet est de favoriser une création vernaculaire par la mise en place d'appels à participation et de proposer des expositions pertinentes adaptées à notre territoire, c'est-à-dire prenant en compte des cultures, des topographies, des histoires, des espaces naturels, des tempéraments, des publics… spécifiques.

INTERESPÈCE, LES RELATIONS VIVES D'UN TERRITOIRE, la première édition du festival LES COLLECTIVES, a réuni de juin à septembre 2026, 10 artistes dans le parc du Château de Saint Martin de Pallières et a accueilli près de 4 000 visiteurs. L'exposition était accompagnée d'un catalogue, dont la vocation fut de textualiser les enjeux interspécifiques liés au lieu, ainsi que de conserver une trace mémorielle du sujet destinée aux recherches scientifiques et artistiques futures.

Maintenant, pour la seconde édition du festival LES COLLECTIVES, RHIZOME, en partenariat avec la Ville de Draguignan, sollicite 20 artistes plasticien.ne.s (10 artistes invité.e.s et 10 artistes sélectionné.e.s par appel à participation) résidant ou ayant un lien avec la région provençale (PACA) à occuper la Chapelle de l'Observance d'octobre 2027 à janvier 2028.

UN PROJET DE RÉFLEXION COMMUN & TERRITORIAL

Pour répondre à l'accélération de la dissémination sociale et aux mutations rapides de nos sociétés, RHIZOME ambitionne d'inciter les publics à s'inscrire activement dans une démarche de transformation des liens culturels et de transition des cultures locales tout en questionnant les grands enjeux de notre époque. Pour y parvenir, RHIZOME est résolue à fédérer des actrices et des acteurs du territoire — artistes, associations, institutions, artisans, publics... — afin de croiser les savoirs et de faire (ré)émerger des récits collectifs capables de nourrir nos rituels contemporains. Ainsi, RHIZOME conçoit le festival LES COLLECTIVES comme une succession d'expositions thématiquement liées au patrimoine matériel et

immatériel (ici, la Chapelle de l'Observance et le folklore), afin d'activer annuellement un programme d'échanges et de constructions collectives dont l'objectif est de stimuler et de faire rayonner de nouvelles idées ingénieuses adaptées au territoire provençal.

Dans cette perspective, cette deuxième édition des COLLECTIVES abordera différentes notions liées au folklore provençal, à ses fécondations par d'autres cultures, à sa capacité de se réinventer à partir de matériaux endémiques et/ou de savoir-faire, de rituels, de mythes... afin d'éclairer sous un nouveau jour les préoccupations de notre époque.

Le folklore, composé des termes « folk » - peuple et « lore » - savoir, offre de nombreuses pistes – scientifiques : ethnographique, anthropologique, historique, philosophique... – humaines : flux d'échanges entre différentes cultures, transmission orale, liant social,... – écologiques : liens entre nature et culture du territoire, matériaux vernaculaires... – matériels/ immatériels : savoir-faire (artisanat, architecture, gastronomie...), contes, légendes, mythes, rituels, croyances, festivités, musique, danse, costumes... et bien d'autres encore. Bien évidemment, interroger le folklore, c'est également interroger ses pendants que sont la colonisation culturelle dominante et la folklorisation.

Pour matérialiser visuellement cette démarche, les œuvres tiendront compte de l'espace de la Chapelle de l'Observance comme acteur central dans leur élaboration afin d'entrer en résonance avec les subtilités architecturales du lieu et de concevoir le déplacement du visiteur comme une véritable expérience physique. Ainsi, les œuvres seront autonomes, c'est-à-dire qu'elles contourneront l'accrochage traditionnel au mur (ni clous, ni cimaises) et que les volumes seront exempts de socles académiques (excepté si ceux-ci font partie de l'œuvre).

SUJET ET CONTEXTE : DISPERSION SOCIALE DE LA POPULATION EN TERRITOIRE PROVENÇAL ET DISPARITION DE RÉCITS COMMUNS.

Le projet curatorial de cette exposition tire ses objectifs de l'analyse d'une réalité locale évidente : la dispersion sociale de la population. Ce phénomène se traduit par l'éloignement, la fragmentation ou la répartition inégale des individus, des groupes et des structures au sein du territoire.

Ces disparités physiques et géographiques se doublent aujourd'hui d'une dispersion virtuelle et psychologique conséquente, accentuée par les réseaux sociaux et la culture de l'écran, provoquant de ce fait, une perte progressive de l'esprit collectif et une disparition des espaces physiques de débats partagés. Ainsi, les citoyens font face à un clivage politique et idéologique où le sens commun s'effrite au profit de polarisations identitaires. En Provence comme ailleurs, le tissu social subit cet éclatement qui fragilise les solidarités de proximité.

C'est précisément pour contrer cette atomisation des consciences que, repensé à travers le champ de la création actuelle, le folklore redynamisé et extrait de sa patrimonialisation intervient comme un levier afin de retisser des liens tangibles, métissés et nouveaux. C'est le territoire provençal, riche de ses mémoires, que l'exposition se propose de traverser, en utilisant le folklore comme un langage de rassemblement et de nouvelles lectures du présent.

LE LIEU

La Chapelle de l'Observance, située à Draguignan, est un ancien édifice religieux du XVIe siècle. À l'origine cœur du couvent des Frères mineurs de la régulière observance – les Franciscains – elle connaît, après la Révolution, plusieurs remaniements et est reconvertie, tour à tour, en tribunal, infirmerie militaire, garnison, bouchonnerie et garage pour autobus. Rachetée en 1992 par la commune, elle est entièrement restaurée entre 1999 et 2005. Elle est à ce jour un centre d'art et un espace culturel incontournable en Dracénie. À ce titre, la Chapelle de

l'Observance accueille tout au long de l'année des expositions temporaires d'envergure, des concerts et des ateliers pédagogiques.







OBJECTIFS

Les objectifs de FOLKLORE sont d'offrir une exposition de créations actuelles d'envergure régionale au sein de la Chapelle de l'Observance afin de soutenir la création plastique locale, de réactiver les mémoires à l'œuvre au centre du folklore local (savoir-faire, mythes, rites...), de stimuler les droits culturels des citoyens et d'élaborer des perspectives nouvelles par la rencontre entre patrimoine ancestral et expression contemporaine. La culture étant envisagée ici non seulement comme un formidable liant social, mais également comme le lieu non autoritaire où nous, citoyens, pouvons penser ensemble et nous réajuster aux transformations de notre monde.

Planifiée d'octobre 2027 à janvier 2028, l'exposition profitera d'un temps stratégique en couvrant la période automne-hiver, les fêtes de fin d'année et les fêtes calendales. Ainsi, elle fera résonner un temps dédié aux fêtes traditionnelles régionales et la création actuelle du territoire.

Le projet réunira 20 artistes plasticien.ne.s issus de la région PACA, dont 10 artistes invité.e.s et 10 artistes sélectionné.e.s sur dossier dont l'appel à participation est lancé au mois d'octobre 2026. Ceci afin de :

- Valoriser les créatrices et créateurs régionaux en apportant un éclairage sur la pertinence de leurs réalisations et en les invitant à participer à une exposition ayant une grande visibilité,
- Décentraliser la culture en proposant une exposition d'œuvres contemporaines de qualité en dehors des grands centres urbains de la région tout en contribuant à consolider la politique culturelle de la Ville de Draguignan,
- Décloisonner les publics avec un sujet attractif, familier et commun, le folklore, tout en donnant matière à penser.

LE JURY

Composé de membres du GRSA (Groupe de Recherche Scientifique et Artistique de l'Association RHIZOME) :

- Daphne Corregan / artiste
- Gilbert Della Noce / artiste + scénographe
- Gilles Suffren / artiste
- Laure Bampi (directrice de RHIZOME) / architecte
- Mary Gruber / conservatrice
- Ondine Bréaud-Holland / docteur en arts et sciences de l'art
- Patrick Houben / architecte
- Régine De Bastiani (présidente de RHIZOME) / artiste + scénographe

AGENDA

NOVEMBRE 2026 :
- Lancement de l'appel à participation.

28 FÉVRIER 2027 / 23H59 :
- Réponse des artistes à l'appel à participation.

MARS 2027 :
- Réunion du jury,
- Fin mars, annonce des 10 artistes sélectionnés.

SEPTEMBRE 2027 :
- Montage de l'exposition.

OCTOBRE 2027 > JANVIER 2028 :
- Durée de l'exposition.

FÉVRIER 2028 :
- Démontage de l'exposition.

PROFILS RECHERCHÉS & FORMATS

- Cet appel est ouvert aux artistes plasticiens émergents ou confirmés, sans distinction de nationalité ni d'âge, résidant en Provence ou ayant un lien avec le territoire.
- Les médiums sollicités recouvrent l'ensemble des médiums utilisés par les arts plastiques (peinture, dessin, volumes, photographie, art textile, vidéo, son, dispositif interactif...). Les matériaux récupérés et/ou recyclés sont également les bienvenus.
- L'installation sera autonome et s'inscrira dans l'espace. Les murs seront exempts d'un accrochage traditionnel (ni clous, ni cimaises) et les volumes dépourvus de socles académiques (excepté ceux faisant partie de l'œuvre).
- L'artiste sollicitera une structure, une association, un scientifique ou un praticien averti, détenteur d'un savoir folklorique matériel ou immatériel lié à la Provence, ceci afin de nourrir pertinemment son œuvre au moment de sa conception et de nouer des liens profonds entre culture ancienne et création actuelle.

CONDITIONS FINANCIERES & SOUTIEN

L'association RHIZOME et la Ville de Draguignan s'engagent à soutenir chaque projet retenu selon les modalités suivantes :

- **Droits de monstration :** une rémunération fixe de **200 €** par artiste au titre du droit de présentation publique.
- **Logistique :** la prise en charge du transport des pièces par la régie de la Ville de Draguignan est possible comme suit : Kangoo – Var et limites proches / camion pour les grands formats – limité à Draguignan.
- **Aide à la recherche :** si ce n'est déjà fait, RHIZOME se propose de mettre en relation les artistes sélectionné.e.s avec des détenteurs de savoirs locaux liés au folklore (association, scientifique, artisan, praticien, écrivain...). Un dialogue continu avec la commissaire de l'exposition, Régine De Bastiani, sera établi afin de suivre l'évolution du travail. RHIZOME organisera une visite de la Chapelle de l'Observance pour les artistes sélectionné.e.s et les artistes invité.e.s.
- **Assurance clou à clou :** prise en charge par la Chapelle de Draguignan.
- **Technique :** accompagnement par l'équipe de régie de la Chapelle de l'Observance pour le montage, le raccordement électrique et la mise à disposition de matériel scénographique de base.

- **Communication** : vernissage officiel et visibilité sur les supports de l'association et de la municipalité. Édition d'un catalogue d'exposition pris en charge par RHIZOME.
- **Médiation** : par les médiateurs de la Ville de Draguignan et conférence de la commissaire d'exposition.
- **Surveillance des œuvres** : par l'équipe de la Chapelle de l'Observance.
- **Aide à la production** : différentes subventions sont sollicitées dans ce domaine par RHIZOME ; si l'une d'elles était accordée, elle serait répartie équitablement entre les artistes.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour postuler, merci d'envoyer un dossier unique et complet au format PDF (nommé : Nom_Prénom_Folklore.pdf) à l'adresse électronique suivante : **rhizome@email.com** avec pour objet « Nom + Prénom / Folklore ».

Le dossier doit impérativement comprendre :

- **Une note d'intention (2 pages max)** : descriptif détaillé du projet d'installation, son intention artistique, ses modalités d'intégration dans l'espace de la Chapelle ainsi que le nom de l'interlocuteur privilégié prospecté pour la recherche (association, scientifique, artisan...).
- **Un portfolio artistique** : visuels d'installations passées et travaux récents accompagnés d'un CV à jour (15 pages maximum).
- **Une fiche technique complète** : dimensions, poids, matériaux utilisés, emprise au sol, besoins électriques spécifiques, autres.
- **Le formulaire de coordonnées** rempli.

CADRE JURIDIQUE

Une convention stipulant les engagements entre les artistes, RHIZOME et la Ville de Draguignan sera signée dès la proclamation des artistes sélectionnés.

+ D'INFOS

Envoyez-nous un e-mail à rhizome@email.com

FORMULAIRE
COORDONNÉES

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

NOM D'ARTISTE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PORTABLE :

EMAIL :

SITE INTERNET :

FB :

INSTA :

N° SIRET :